

Appel à la République

*Nous sommes les descendants des familles
des Fusillés pour l'exemple :*

Nous demandons Justice !

Entre 1914 et 1918, il y eut 2 500 condamnés à mort dans les Conseils de guerre et 639 furent fusillés sur le front des troupes. Choisis au hasard ou parfois désignés comme « meneurs » parce que militants, syndicalistes notamment, ils furent exécutés pour l'exemple avec des balles françaises par des soldats français.

L'opprobre s'est répandu sur les familles. Il a fallu pour elles vivre depuis avec ce déshonneur et cette infamie publique qui se sont ajoutés à la douleur de la perte d'un être cher. Un silence de plomb s'est abattu depuis près de 100 ans. Il a fallu, pour la plupart des descendants de ces malheureux, enfouir ce chagrin au plus profond de leur être. Ce qui a souvent empêché le travail de deuil nécessaire à de telles horreurs.

Les plus hautes autorités de la République reconnaissent désormais qu'ils n'étaient point des lâches, mais qu'ils étaient avant tout des victimes de la guerre.

Cette guerre horrible et barbare, avec des moyens de destructions massives, a fait des millions de morts, de blessés et de victimes civiles, dont ces 639 soldats et officiers tués **PAR** la France.

Comme le souligne la **Déclaration internationale**, signée par des associations originaires des différents pays belligérants de 1914-1918, qui exigent que l'honneur et la dignité soient rendus à tous les Fusillés pour l'exemple : ce chiffre de 639 exécutés « est sans compter les exécutions sommaires et les exécutés non recensés. Un seul fusillé pour l'exemple est déjà un crime de guerre, des milliers sont des crimes contre l'Humanité.

*Ces exécutions pour l'exemple conduiront, bien plus tard, à reconnaître le traumatisme des tranchées, plus connu sous le nom de **Shell Shock**. C'était la vengeance posthume des milliers de soldats passés par les armes pour lâcheté. »*

Mais nous constatons que cette reconnaissance par les plus hautes autorités de la République, que ce sont les conditions horribles de la guerre qui ont conduit des membres de nos familles devant les pelotons d'exécution, ne les a pas conduites à casser les jugements iniques et à réhabiliter nos aïeux. Les Présidents de la République, l'Assemblée nationale, le Sénat s'y refusent toujours.

Ils n'étaient pas coupables, tout le monde le reconnaît. Alors, ils étaient innocents des crimes qu'on leur a attribués. Il faut les réhabiliter !

Depuis 1914-1918, nos familles attendent qu'on rende leur honneur aux nôtres et à leurs familles. C'est pourquoi nous soutenons l'initiative d'ériger un monument en leur honneur sur la ligne de Front.

Assez de douleurs, assez de pleurs, assez de honte, assez de souvenirs dévastateurs et destructeurs !

Notre honneur est notre droit, la justice nous est due.

Nous demandons solennellement que la République réhabilite tous les Fusillés pour l'exemple.

Premiers signataires de l'Appel à la République :

Luis DIDIER (Madrid), petit-fils d'Alphonse **DIDIER**, fusillé le 12 juin 1917 à Maizy ;

Abel DURANTET, (Riorges -42) petit-fils, Fabien DURANTET, (Riorges) arrière -petit-fils, Robert DURANTET, (Riorges) petit-fils, Eliane GAILLAT (née Durantet), petite fille, Christian GAILLAT, arrière -petit-fils de Francisque **DURANTET** fusillé le 04/12/1914

Martine HADJADJ (Eure et Loir) petite cousine de Lucien **BERSOT** fusillé le 13/02/1915

Armand HAON (Millau) petit-fils de Georges Gustave **HAON** fusillé le 27/08/1915

Solange HERVE BRANKI, (Mantes la ville) petite fille de **DRENEUR** Ange, fusillé en mai 1915 près d'Arras

Martine LAFIANDRA, arrière petite-fille, Noëlle LEMPEREUR, (née Durantet), petite-fille de Francisque **DURANTET**

Noël LEY (Chaumont) petit-neveu du caporal **LEFEVRE**, fusillé le 16/06/1917

Eliane LEYMARIE (Brive La Gaillarde), petite fille par alliance, Hélène LEYMARIE(31) arrière-petite-fille de Léonard **LEYMARIE**, fusillé le 12/12/1914

André MANILLIER, famille de Benoit **MANILLIER**, fusillé le 7 septembre 1914

Annie MARGERIT, arrière petite fille, Emilie MASSE (née Durantet), arrière petite fille de Francisque **DURANTET**

Guy QUINAULT (Sully en Vallon - 03), descendant de Jean **QUINAULT**, Lucienne QUINAULT (Sully en Vallon- 03) veuve de Louis petit-fils de Jean **QUINAULT**, fusillé le 4/12/1914

Michèle SUGIER, née DALAIN (Gard), arrière petite nièce de Philippe Marius **DALEN** fusillé le 27/05/1916

Claude TRUTON, (Avignon) petit-neveu, Jean TRUTON, (Alfortville) petit-neveu d'Albert **TRUTON**, fusillé le 16/06/1917

Signatures :

Nom :

Prénom :

Famille du Fusillé pour l'exemple :

Condamné à mort et fusillé en :